

L'OUTARDE CANEPETIÈRE



 iseau des plaines viticoles
du sud Drôme et du Vaucluse



Agir pour
la biodiversité



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Espèce des milieux steppiques, l'Outarde canepetière fréquente les friches viticoles du Sud-Est de la France. Cette population est sédentaire contrairement à celle du Centre-Ouest de la France qui passe l'hiver en Espagne.

Cet oiseau est fortement dépendant des pratiques agricoles. Un travail en étroite collaboration entre les associations de protection de la nature et les agriculteurs et agricultrices est primordial pour le maintien de cette espèce emblématique.

Actions menées avec le soutien financier de :



L'OUTARDE CANEPIETIÈRE

CARTE D'IDENTITÉ

Statut de conservation



Protégée



Menacée



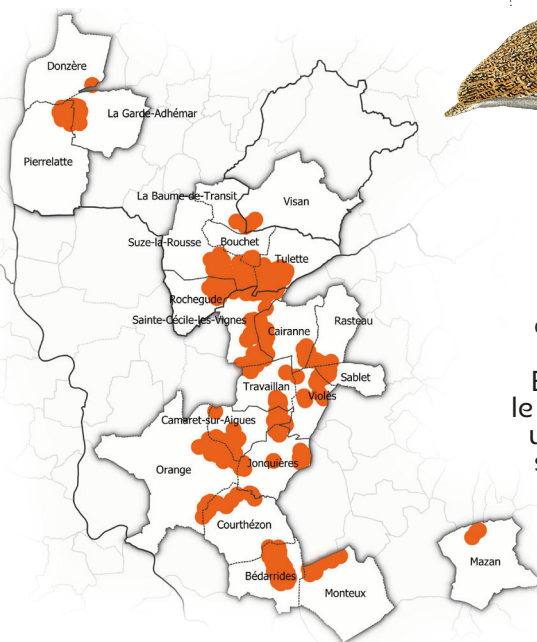
En danger
(France)



En danger critique
(Région AURA)

Répartition de l'espèce

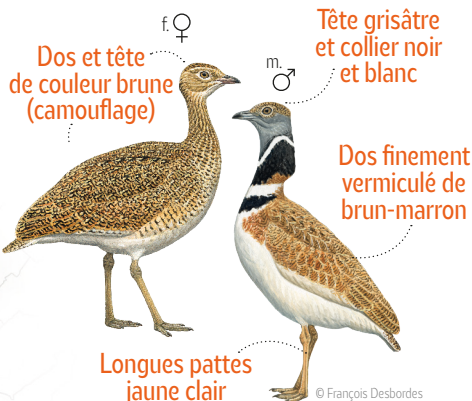
● Zone de présence



Poids * 0,7 à 1 kg

Taille * 40 à 45 cm

Envergure * 80 à 90 cm



Longues pattes
jaune clair

Hors période de reproduction, les mâles
ont un plumage similaire à celui des femelles

Entre fin avril et début mai,
le mâle commence à chanter :
un « prrrt » reconnaissable,
souvent répété et qui peut
porter jusqu'à 1 km !

Scannez le code
pour écouter
le chant !

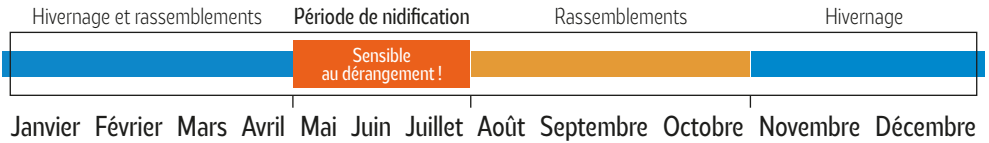


UNE ESPÈCE NICHEUSE SENSIBLE

En période de reproduction, les mâles se rassemblent en « lek ». Ce sont des places de chant où ils effectuent des **parades spectaculaires** alternées de chants, sauts, battements d'ailes et poursuites en vol pour défendre leur territoire et attirer les femelles.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ



Comme beaucoup d'oiseaux inféodés aux milieux agricoles, l'outarde **niche au sol**. Elle pond **2 à 5 œufs verdâtres**, entre début mai et mi-juillet.

Les nids peuvent être localisés dans les parcelles de **friche viticole**, de **jachère**, de **sainfoin**, de **luzerne** ou les **inter-rangs enherbés**. Les poussins quittent le nid quelques heures après l'éclosion, dépendants de leur mère. Ils seront volants un mois plus tard.

Le saviez-vous ?

L'outarde adulte se nourrit préférentiellement de végétaux. Les poussins consomment exclusivement des insectes.

Type de paysage favorable à la nidification de l'outarde



COMMENT AIDER ?

La LPO AuRA et le CEN PACA
pourront vous accompagner
pour ces actions !

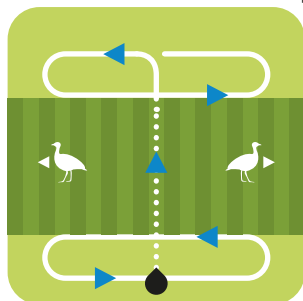


L'activité agricole joue un rôle crucial sur la **préservation** de cette espèce. Ces **pratiques** bénéfiques peuvent être appliquées sur vos parcelles :

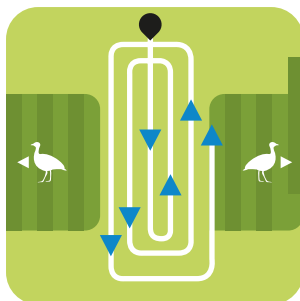
- Réduire les traitements phytosanitaires, notamment les insecticides pour favoriser le développement de certains insectes (criquets et sauterelles), nécessaires à la croissance des jeunes outardes.

- Broyer les inter-rangs et jachères hors de la période de reproduction et de nidification permet d'éviter toute intervention entre le 1^{er} mai et le 31 juillet.

En planche



Étape n°1



Étape n°2

Pour les inter-rangs viticoles :

- Enherber les inter-rangs pour fournir des zones refuge à la faune.
- Privilégier un enherbement naturel ou semer de la luzerne, du sainfoin, un mélange légumineuses/poacées. Un enherbement trop dense et haut, type fèverole, est moins propice à la nidification de l'espèce.

Pour les Jachères viticoles/parcelles de renouvellement :

- Adopter une pratique de broyage favorable à la biodiversité pour limiter l'impact sur la faune. Privilégier une vitesse de fauche centrifuge entre 5 et 8 km/h.
- Utiliser une barre d'effarouchement pour permettre à la faune de s'échapper devant le tracteur.
- Semer du sainfoin ou de la luzerne et ne pas broyer entre début mai et fin juillet. La fourniture de semences peut être assurée par la LPO dans les parcelles situées dans la zone de présence de l'outarde dans la Drôme.

Centrifuge



Centripète



L'oiseau est piégé : à ne pas faire !

SOYEZ ATTENTIFS !

Si vous observez une outarde proche de vos parcelles, il est possible qu'elle **niche à proximité** ! Lors des travaux mécanisés, si un oiseau s'envole devant le tracteur, arrêtez-vous immédiatement pour **vérifier la présence d'un nid**.

UNE OBSERVATION ?

LPO de Drôme-Ardèche

04 37 61 05 06
drome-ardeche@lpo.fr
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

CEN PACA (Vaucluse)

04 90 60 12 32
contact@cenpaca.org
cen-paca.org